

Paru dans : Yves Roman et Julie Dalaison (dir.), *L'économie antique, une économie de marché ?*, Mémoires de la Société des amis de Jacob Spon. P. 17-47.

Jérôme Maucourant
Université Jean Monnet de Saint-Etienne
UMR 5206 TRIANGLE (CNRS / ENS-LSH, IEP de Lyon, Lyon-2)

Figures du néomodernisme¹ **- le « marché » est-il un signifiant vide ? -**

Introduction *Vers une reformulation de l'approche modernisante ?*

Les deux journées d'études organisées par Yves Roman à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée en 2003 et 2004, intitulées « L'économie antique, une économie de marché ? », s'inscrivent dans des problématiques qui traversent aussi bien les sciences historiques que la science économique. Nous voulons revenir sur quelques points alors abordés, tout en étant conscient du caractère évidemment partiel de cette tentative. La question de savoir si l'économie antique était une économie de marché implique de s'entendre sur la signification de cette notion d'« économie de marché ». A cet égard, il est discutable, se fondant sur l'existence de certains marchés, d'en déduire la réalité d'une économie de marché, car celle-ci se caractérise par des marchés qui sont liés de façon à se constituer en un système doué de propriétés autorégulatrices.

Certes, il ne s'agit pas de sous-entendre qu'un tel système de marchés autorégulateurs ne connaîtrait pas de crise : c'est tout l'enjeu de l'analyse hétérodoxe, dans laquelle nous nous inscrivons, de montrer que le marché comme principe organisateur de l'économie, c'est-à-dire le « Grand Marché »² ne peut seul produire les conditions de sa régulation. Le courant « hétérodoxe » en économie soutient

¹ Nous tenons à remercier J-C Goyon et J. Andreau qui nous ont permis de comprendre l'extraordinaire richesse que l'histoire antique peut apporter à la science économique. Nous n'oublions pas de remercier C. Vivel, pour la lecture critique qu'elle fit de ce texte, A. Tchernia, qui nous a invité au très riche colloque *Autour de la « rationalité économique » dans l'Antiquité romaine*, le 29 avril 2002 (la MMSH d'Aix-en Provence), et enfin, Dominic Rathbone qui, bien avant sa parution dans *Topoi*, qui nous a cordialement donné son stimulant article. Nous avons réalisé les traductions des textes écrits en anglais, à l'exception des textes écrits par Polanyi et traduits par L. Collaud (K. Polanyi, 2006). Les remarques qui suivent n'engagent en aucune façon Jean Andreau.

² A la suite de S. Latouche, nous dénommerons « Marché » ce principe opposé aux « marchés ».

l'hypothèse selon laquelle le Marché ne produit pas spontanément les institutions qui sont la condition *sine qua non* de fonctionnement des marchés concrets ; c'est ici qu'une sociologie de l'économie ou une économie vraiment politique est nécessaire pour rendre compte de la construction sociale des marchés et de leur inscription dans des rapports de force qui structurent la société. C'est pourquoi il est fréquent que les économistes hétérodoxes soient ouverts à d'autres disciplines, comme l'histoire ou l'anthropologie, de façon à mieux asseoir les fondements mêmes de leur discipline³.

Le lecteur nous pardonnera d'avoir pris des exemples, peut-être arbitraires, mais qui nous semblent illustrer cependant un renouveau de l'approche modernisante ; nous espérons montrer que ce renouveau n'affecte pas, pour l'essentiel, les thèses développées par Polanyi et son école dite « substantive » qu'il convient de distinguer de l'héritage finleyien. Il ne s'agit pas pour nous de se cramponner à un dogme dépassé. Avec L. Graslin, qui ne s'inscrit pas dans la mouvance substantiviste, nous avons abordé la question du « port de commerce »⁴. Deux points de vue différents coexistent dans ce texte où suffisamment de zones de convergences sont trouvées soulignant ce qui peut être encore intéressant de l'analyse de Polanyi et mettant de côté ce qui peut être oublié. Notre point de vue n'est que celui d'un économiste parfois insatisfait de certains cloisonnements disciplinaires. Il ne s'agit pas de produire des données historiographiques nouvelles mais de s'interroger sur la logique économique, les contradictions possibles et les implications méthodologiques inhérentes à ces propositions « néomodernistes ».

Nous montrerons, dans une première partie, que les habits neufs du vieux modernisme sont parfois de retour en égyptologie : B. Menu rejette toute considération anthropologique, l'économie de marché apparaissant comme un trait spontané de toute société non strictement « primitive ». La question monétaire devient alors un enjeu théorique de taille. En effet, le néomodernisme s'attache, dans ce cas, à faire de la monnaie une marchandise pour en nier la dimension institutionnelle, afin de plaquer dans la réalité historique les préjugés d'une anthropologie aussi implicite que naturaliste. Dans une seconde partie, nous tenterons de préciser notre conception du néomodernisme en voie de construction. Celui n'est pas un simple retour au postulat du marché autorégulateur pour l'Antiquité : il

³ Voir le livre édité par M. Aglietta et A. Orléan (1998) où J. Andreau fait une contribution sur le cens.

⁴ Voir L. Graslin et J. Maucourant (2005).

intègre, au moins en principe, parfois de façon seulement implicite, certains développements de la science économique. Le néomodernisme tente de partir de façon assez rigoureuse de l'hypothèse de rationalité comme elle existe en économie. Ce sont les apports et les difficultés, parfois les apories, de cette nouvelle approche modernisante que nous évoquerons, suite à quelques controverses soulevées par le livre de D. Rathbone. Nous essaierons de montrer que ce néomodernisme, même s'il a produit indubitablement de la connaissance, nous semble une voie sans issue.

Le cas de l'Égypte pharaonique - Monnaies, division du travail et marchés -

Thèses substantivistes et thèses modernistes

Polanyi soutient, contre la vision traditionnelle, que la monnaie, le commerce et le marché peuvent exister de façon indépendante. Nombreuses sont les sociétés, qui ont pu disposer de systèmes monétaires sophistiqués, alors que les marchés n'existaient pas ou étaient insignifiants. Pour les sociétés primitives, dépourvues de structures étatiques, la monnaie réglait des obligations statutaires qui ne sont pas d'origine économique, d'où ce fait étonnant, pour les Modernes, d'une *monnaie sans marché*. Pour les économies archaïques, dotées d'une forme d'Etat, c'est la fonction de compte de la monnaie qui est parfois seule à être mobilisée, car les exigences du prélèvement et de la redistribution sont autant de raison d'avoir recours à des fonctions monétaires. Ainsi, les pratiques de compte et de paiement, constitutives de l'institution monétaire, n'impliquent pas la présence de marchés. Illustrant des thèses antérieures de Weber, Polanyi développe aussi l'idée selon laquelle le commerce extérieur (*trade*), lié à la réciprocité entre élites ou aux appareils de prélèvement-redistribution, n'est pas nécessairement le fruit d'échanges provenant d'initiatives de marchands agissant de façon privée. On peut donc douter aujourd'hui à bon droit de l'omniprésence de marchés à travers le temps, alors, qu'autrefois, il suffisait que mentions fussent faites d'usages monétaires ou d'échanges à longue distance pour que la présence de marchés fût tenue pour certaine.

Selon la conception substantive, l'économie doit être conçue comme un processus institutionnalisé de création, circulation et répartition des richesses sociales. *Il y a eu une économie avant l'échange marchand*. Ce n'est que dans le monde des Modernes, celui de la « société de marché », qu'on rabat l'économie sur la sphère des échanges marchands, car, dans une telle société, la norme est la

production pour l'échange. C'est pourquoi, contre la vision moderniste ou néomoderniste, il faut rappeler que les sociétés primitive et archaïque ont connu une économie même si on ne se représentait pas encore l'économie comme une catégorie autonome. Certes, c'est de façon classique que Polanyi distingue quatre fonctions monétaires : étalon des valeurs, moyen de paiement, moyen d'échange marchand et réserve de valeur. C'est quand la logique de l'échange n'a pas encore déterminé la logique économique qu'il peut exister une institution *séparée* des usages monétaires de compte ou de paiement : là est la rupture avec l'orthodoxie.

La conception générale développée par Polanyi consiste à comprendre la « monnaie » du point de vue des « *usages de la monnaie* » : ceux-ci se constituent en un système dont les buts sont réalisés par des instruments variés, supports de diverses fonctions monétaires. La monnaie « *tous usages* »⁵ caractérise les économies modernes, car c'est un seul instrument qui permet d'accomplir toutes les fonctions monétaires : une telle mutation des usages de la monnaie n'est possible que parce que l'échange marchand « intègre » l'ensemble socio-économique. Cette monnaie « *tous usages* » s'oppose, dès lors, aux monnaies « *à usages spécifiques* »⁶ des économies archaïques où l'échange marchand n'est qu'une modalité subordonnée des modes d'intégration socioéconomiques. Ces monnaies, typiques des sociétés précapitalistes, se limitent parfois à des fonctions uniques (le compte, le paiement, voire l'échange), dont l'aire d'application peut être cloisonnée à l'intérieur même d'une fonction. L'usage monétaire archaïque présente, selon Polanyi, les caractéristiques de l'éclatement.

Les thèses substantivistes doivent être maintenues en dépit des affirmations de B. Menu (2001, p. 96), qui prétend que les usages de la monnaie dans l'ancienne Egypte s'inscrivent déjà dans un cadre « *moderne* ». De ce fait, la « *monnaie* » des Egyptiens serait déjà une monnaie-marchandise et non pas une série d'usages cloisonnés qui s'agencent pour réaliser les fonctions de tout système monétaire. B. Menu prétend curieusement que la monnaie « *à usages spécifiques* » est la caractéristique de sociétés « *égalitaires* », où la division du travail est peu approfondie : bien sûr, nous reviendrons sur cet argument singulier. Les anciens Egyptiens auraient même eu une nette conscience de l'autonomie de l'économie, l'institution de leur

⁵ On trouve, parfois, le terme de « *monnaie multifonctionnelle* » qui provient d'une traduction discutable de « *all purpose money* ».

⁶ Appellées par certains « *monofonctionnelles* », alors que le terme anglais est plus précis : « *single purpose money* ».



monarchie leur ayant permis de distinguer nettement entre le « *céleste* » et le « *terrestre* » (p. 99) : d'ailleurs, n'auraient-ils pas agi, grâce à leur Etat, de façon à « *infléchir* » les résultats parfois « *nocifs* » de leur « *économie de marché* » (p. 97-98)⁷ ? Il faut noter l'imprégnation, en quelque sorte keynésienne, des affirmations de B. Menu qui attribue les carences de l'Etat aux dysfonctionnements du marché.

Notre propos ne vise pas à revenir sur l'intégralité des suggestions de cet auteur mais à montrer que ses thèses, si fortement affirmées, sont en fait des hypothèses fort discutables, typiques d'une orthodoxie néomoderniste en voie de constitution. Néanmoins, en dépit des réserves que nous devons exprimer sur les interprétations de B. Menu, lesquelles peuvent laisser penser que le pont à franchir est impossible entre une certaine égyptologie et l'économie substantive, le dialogue doit se poursuivre. Comme nous pensons le montrer, c'est essentiellement la méconnaissance⁸ du modèle « substantiviste » qui est problématique.

Un retour à une anthropologie économique naturaliste ?

Le refus de toute considération anthropologique véritable est l'une des origines des impasses de l'analyse de B. Menu (2001). L'auteur évoque les « *économistes modernes* » (p. 80)⁹ pour faire un exposé fort traditionnel des fonctions monétaires et justifie son approche modernisante par la « *propension naturelle de l'homme* » à

⁷ Il faudrait alors en déduire que les Anciens d'Egypte auraient eu, en cette matière, une supériorité sur les conceptions romaines, telles que nous les interprétons en lisant J. Andreau (1985, p. 6). Il nous semble que cette hypothèse de B. Menu est peu vraisemblable.

⁸ Pour ce qui de l'assyriologie, B. Lafont (2002) note : « *Il semble en définitive que, dans les débats actuels, on aurait tort d'opposer de manière irréductible les tenants du « formalisme » et ceux du « substantivisme ». Les théories polanyiennes (pas plus que celles de Marx) n'ont guère besoin d'avoir été intégralement validées pour être utiles et fournir des outils d'analyse et des concepts précieux aux chercheurs. Le double danger qui existe est, d'une part, de « mettre la charrue avant les boeufs » en oubliant de partir des sources primaires avant de se livrer à de quelconques analyses ou reconstructions et, d'autre part, de caricaturer, radicaliser, ou gauchir une pensée et une œuvre auxquelles on n'a souvent désormais qu'un accès indirect du fait de l'abondance des travaux et commentaires qu'elles ont suscités* ». Ainsi B. Menu (2001) commente de façon négative Maucourant (1990) et D. Gentet (1990), car elle est peu soucieuse de la complexité du modèle polanyien (p. 80). En revanche, ses travaux précédents (B. Menu, 1982) se caractérisaient par une prudence historique et laissaient entrevoir des pistes de réflexions stimulantes à la croisée de l'économie et de l'histoire.

⁹ Sans être plus précise.

l' échange marchand, après avoir évoqué l' autorité d' un texte de 1776 dû à Smith, un des fondateurs de l' économie politique (p. 95). Pourtant, pourquoi ignorer les progrès de l' anthropologie et de l' histoire économique ? Il y a plus d' un demi-siècle, Polanyi (1947) nous indiquait déjà que les catégories de l' « échange », du « marché » et de la « rationalité » n' étaient pas constituées *naturellement* et que la mobilisation de ces catégories devait s' inscrire dans un cadre anthropologique ouvert à l' histoire, sauf bien sûr à postuler ce qu' on veut démontrer, à savoir que l' histoire économique n' est que l' histoire du marché parfois contrariée par un Etat gênant. Toutefois, une histoire téléologique est-elle encore de l' histoire ? Fort curieusement d' ailleurs, les travaux de J-M Servet (1984), qui ont consacré l' usage du terme de « *paléomonnaie* » sont cités favorablement par B. Menu (2001, p. 91), alors même que J-M Servet s' oppose à la « *fable du troc* » professée par des économistes comme Smith ou Ricardo selon laquelle l' invention de la monnaie résulte des embarras du troc. Rien n' est plus éloigné des démonstrations de J-M Servet que cette idée reprise par B. Menu selon laquelle l' homme est spontanément enclin à l' échange économique¹⁰.

Le contraste est d' ailleurs saisissant entre les affirmations de B. Menu et le propos nuancé de J. J. Glassner (2001) qui a fait, par ailleurs, une contribution dans le livre où B. Menu expose ses conceptions. Dans un domaine *a priori* différent, J. J. Glassner (2002) critique, avec une ironie mordante, l' approche modernisante en science politique de Y. Schemeil, qui invente une démocratie avant la lettre en Mésopotamie grâce à une utilisation singulière des travaux assyriologiques. Comme l' on doit s' interroger sur ces prétendues « démocraties » inventées dans ces temps anciens, l' on peut s' interroger, aussi, sur le bien-fondé de ce principe du Marché projeté dans le passé lointain, de ce principe de l' homme « spontanément » tourné vers l' échange marchand comme norme anthropologique.

Monnaie des Sauvages, des Anciens et des Modernes

L' évocation de la « nature » humaine est un trait de cette « *mentalité de marché* »¹¹, qui nous vient du 19^{ième} siècle, et qui

¹⁰ De même, B. Menu ne nie pas la pertinence d' un texte d' A. Caillé qui est consacré à la « *monnaie des Sauvages* » ; elle estime toutefois que cette monnaie ne correspond pas à ce que l' égyptologie nous rapporte. Pourtant aucun substantiviste n' a prétendu que la société pharaonique était « sauvage ou « primitive » ! Si B. Menu ne conteste pas l' anthropologie d' A. Caillé, pourquoi reprend-elle de façon si peu critique le naturalisme de Smith ? *Contradictio in adjecto* ?

¹¹ Selon une expression de Polanyi (1968, p. 47).

autorise toute forme de projection du présent capitaliste vers le passé. Ainsi, au lieu d'hypothèses sur les origines des monnaies, sont affirmées avec force des opinions qui devraient être ouvertes à la discussion. Il est étonnant de constater qu'une conclusion de B. Menu (2001, p. 91), portant sur la « *matérialité* » supposée de « la » monnaie au milieu du second millénaire, serait validée en quelque sorte par des observations (p. 92) qui concernent des moments historiques et des lieux très postérieurs (entre le 8^{ième} et le 4^{ième} siècle avant notre ère). Or, comment réunir sans risque sérieux, sous un même raisonnement, une période qui embrasse plus d'un millénaire ? B. Menu veut ainsi trancher sans précaution en faveur de la « *matérialité* » rassurante de la monnaie, comme si la monnaie des Egyptiens anciens était une monnaie-marchandise avec tous les mécanismes économiques qui en découlent. Il est d'ailleurs surprenant de constater qu'elle utilise (p. 90), avec une rapidité déconcertante, une représentation de la XVIII^{ième} dynastie que nous avons commentée autrefois (Maucourant, 1991, p. 61). Dans un paragraphe intitulé « *la pesée des unités métalliques comme monnaie de compte* », B. Menu estime que des anneaux d'or, qui ont tant attiré l'attention des égyptologues, étaient *fondamentalement* semblables aux *nomismata* grecques, sans discuter vraiment notre conclusion selon laquelle ces anneaux furent, sans doute, pesés (p. 59-60)¹². B. Menu (2001, p. 61), en qualifiant ces anneaux de « *pièces de monnaie* », s'interdit une conception précise de la monnaie permettant de construire des distinctions cruciales pour l'enquête empirique.

Si B. Menu avait disposé des concepts substanvistes, elle aurait ainsi compris que l'usage de la monnaie à des fins de comptabilité est une banalité : les « *unités idéales* », comme les appelait Polanyi, sont une vieille invention qui n'a pas attendu l'émergence des marchés. Parler de « *pièces de monnaie* », s'agissant de ces anneaux égyptiens, qui sont vraisemblablement destinés à l'orfèvrerie, ne fait que jeter de la confusion. On néglige ainsi la spécificité de la « *pièce de monnaie* », qui est d'abord un phénomène numismatique grec inventé dans un contexte culturel très particulier, dont peut rendre compte, peut-être une « *hypothèse politique* » (Servet, 1984), mais sûrement pas une « *hypothèse commerciale* ».

Les premières *nomismata* des Grecs ne doivent rien à des pressions commerciales comme en témoigne la répugnance des Carthaginois à battre monnaie ; le dynamisme de ce peuple de

¹² C'est suite à un ensemble d'échanges avec J-C Goyon que nous en sommes venus à cette conclusion.

commerçants n'a pas été entravé par l'absence de l'institution numismatique. Toutefois, le devenir marchand de la pièce de monnaie est une réalité ; plus que le monde grec, c'est le monde romain qui a poussé fort loin la monétarisation des rapports sociaux, même si les marchés de l'époque romaine n'ont pas connu, pour des raisons institutionnelles et culturelles¹³, un développement véritablement endogène des marchés. C'est pourquoi faire allusion à des « pièces de monnaie » pharaoniques jette, décidément, plus d'ombre que de lumière.

Les schémas proposés par Polanyi (1977 et 1968) sont des antidotes à ces conceptions habituelles liant « le » marché et « la » monnaie : cet auteur attribue une forte capacité d'abstraction monétaire aux Anciens. La monnaie est pour lui une activité sociale très ancienne, *plus ancienne que le marché*, elle n'a pas attendu la sophistication de celui-ci pour être très complexe. L'accusation « d'évolutionnisme étroit » (Menu, p. 99), s'agissant de l'école de Polanyi, devient incompréhensible : J-M Servet (1993) a d'ailleurs écrit un article rappelant que Polanyi a contredit, explicitement, « l'évolutionnisme monétaire » propre à l'école historique allemande. Jamais Polanyi n'a développé une conception évolutionniste où la monnaie aurait pris sa place dans un schéma où se seraient succédé des stades, comme ceux de l'« économie naturelle », l'« économie monétaire » et l'« économie de crédit ». Enfin, il n'est pas possible de qualifier d'évolutionniste une démarche qui pose l'hypothèse de l'extrême ancienneté de la monnaie et remarque les changements fort rapides des formes institutionnelles de la monnaie. Théoriser les changements ou les différences entre la monnaie des Sauvages, des Anciens et des Modernes n'est pas partager un quelconque credo évolutionniste. La périodisation qui aide à faire de la théorie *en* histoire¹⁴ n'est en aucune façon un avatar de l'évolutionnisme.

S'appuyant sur sa lecture d'un texte d'A. Caillé consacré à la distinction entre monnaie des « *sauvages* » et monnaie des « *Modernes* », B. Menu (p. 79) croit réfuter l'approche anthropologique : l'Égypte ancienne n'ayant pas été une société « *primitive* », il n'y aurait pas eu une « *monnaie des Sauvages* ». Son approche modernisante en égyptologie serait donc vraie (p. 80 et p. 99). En fait, cet auteur néglige la spécificité des économies

¹³ Voir à cet égard le brillant essai d'A. Schiavone (1996).

¹⁴ Notons que *théoriser en histoire* n'est pas *théoriser l'Histoire* (Dockès et Rosier, 1988). De même, lorsqu'on fait état de l'« évolutionnisme », de quoi parle-t-on ? D'un évolutionnisme à la Spencer ou à la Veblen ? Le second n'est en aucune façon un méliorisme.

« *archaïques* », caractérisées par l'autonomisation croissante des processus politiques et l'existence fréquente *des* marchés. Une telle économie connaît ainsi le principe du marché, souvent (mais pas toujours) sous la forme de la « place de marché », sans qu'un ensemble de marchés autorégulateurs structure l'économie. Finalement, il peut exister trois types idéaux, c'est-à-dire l'économie « primitive », « archaïque » et « moderne ». L'économie pharaonique peut être mise en perspective grâce à la méthode idéal-typique. De ce point de vue, nous faisons l'hypothèse que les usages de la monnaie mobilisent la seule fonction de compte et n'impliquent *aucunement* la présence d'un moyen d'échange standardisé. L'existence du troc ne nécessite pas un instrument monétaire qui soit, tout à la fois, unité de compte, de paiement, d'échange et de réserve de valeur¹⁵.

Il n'est donc pas possible de lier mécaniquement, comme le fait B. Menu, la monnaie « à usages spécifiques » aux sociétés « égalitaires »¹⁶ caractérisées par une faible division du travail et un caractère éclaté des usages de la monnaie, parce que les « économies archaïques » ont recours à des monnaies « à usages spécifiques », ne sont en rien égalitaires et connaissent des marchés. L'existence des « unités idéales », qui n'implique que la fonction de compte de la monnaie, est une preuve parmi d'autres que la monnaie n'est pas d'abord un bien matériel¹⁷, dont la très grande capacité à être échangé contre tous les biens définirait la qualité d'actif monétaire. *La monnaie n'est pas une chose, c'est une institution*, c'est-à-dire un ensemble de règles visant à évaluer et payer les dettes issues des transactions sociales, une dette pouvant d'ailleurs avoir une origine qui n'est pas économique.

La monnaie contemporaine « tous usages » est le fruit du marché autorégulateur : dans ce cas, la fonction d'échange détermine toutes les autres fonctions. Pour ce qui est des économies archaïques, la réduction de tous les échanges sociaux à l'échange « rationnel » weberien, typique de la société capitaliste, est intenable. C'est pourquoi la voie que choisit B. Menu nous semble sans issue : son

¹⁵ Polanyi (1968, p. 184) écrit : « *Parce que le troc et l'emmagasinage de produits de base sont les deux différentes sources desquelles émerge le besoin d'un étalon [...] en l'absence de tout moyen d'échange, le célèbre compte rendu d'un troc en ancienne Babylonie était ainsi fait. La terre était évaluée à 816 shekels d'argent, pendant que les articles donnés en échange étaient évalués en shekels d'argent comme suit [...]* ».

¹⁶ Notons, en passant, que les sociétés dites « primitives » ne sont pas nécessairement égalitaires !

¹⁷ La lecture de la très récente thèse de L. Graslin (2003), qui n'est pas dans une perspective primitiviste, n'infirme pas notre hypothèse.

propos tend généralement à confondre ce qu'il faut nécessairement distinguer. Insistant sur le fait que « *tout se négocie* », même « *une fonction publique ou religieuse* », B. Menu (2001, p. 93) en déduit finalement que « *la monnaie des Egyptiens de l'époque pharaonique [...] revêt tous les caractères et les fonctions d'une monnaie moderne* » (p. 99). S'il est effectivement bien connu que beaucoup de choses se négociaient dans le cadre de l'Etat patrimonial de l'Antiquité¹⁸, c'est tout de même aller un peu vite en besogne que d'affirmer que les thèses sur l'éternité du Marché sont vraies.

B. Menu (1982, p. IV) reconnut autrefois, en introduction à un ouvrage tout à fait stimulant, qu'elle dut adopter un plan particulier car la « *summa divisio classique « droit-public/droit-privé* » est « *très difficile à respecter dans le cadre de l'Egypte ancienne, du fait de l'emprise étatique* ». Dès lors, il est évident que la particularité du cadre institutionnel encadrant les transactions doit inciter à la prudence, dès lors que les mots « échange » ou « marché » sont utilisés. Que certains de ces échanges soient indubitablement marchands, marqués souvent par l'âpreté au gain, ne signifie pas qu'on a affaire à une société de marché qui a des fondements légaux bien définis. *L'économie monétaire n'est pas le capitalisme*. Weber nous avait déjà mis en garde contre toutes ces confusions rendant impossible la compréhension de l'émergence spécifique d'un « esprit du capitalisme ». Nous avons déjà remarqué que l'émergence de figures nouvelles de l'individualité, au cours de cette si longue histoire égyptienne, a évidemment produit des changements sociaux importants. Mais, il n'est pas possible de parler d'une « marchandisation » des rapports sociaux engendrant une économie de marché car une véritable classe marchande n'existait pas. L'existence de « *pratiques marchandes sans classe marchande* » (Maucourant, 1991, p. 74) est un fait de premier ordre qu'on ne peut évacuer de l'analyse.

Les sociétés d'Ancien Régime¹⁹ ont connu, elles-aussi, une commercialisation de certains rapports sociaux, comme le montre la pratique de la vénalité des offices. Ceci n'est toutefois pas le gage d'une économie de marché. On peut même penser que c'est l'abolition de ces pratiques qui favorisa le développement de l'économie de marché. A. Guéry (2003, p. 1) écrit quant au rapport de l'historien aux « *échanges et marchés d'Ancien Régime* » : « *les marchés s'offrent à*

¹⁸ Cet aspect avait retenu toute notre attention dans D. Gentet et J. Maucourant (1989, p. 126 *sq.* et p. 194 *sq.* notamment).

¹⁹ Pour une exposition polanyienne du concept d'« *économie d'Ancien Régime* », voir Maucourant (2005).

lui sous de multiples formes, mais qu'il est difficile, voire imprudent, de considérer comme les formes du marché, ni même celle d'un marché propre aux sociétés de ce temps » (soulignés par l'auteur²⁰). Citons Montchrestien (1615), quasiment le premier à dissenter sur l'« *Æconomie politique* », qui ne fait pas référence à un mécanisme de marché entendu comme processus de fixation des prix et des quantités. Abordant la possible « *surabondance* » des « *Arts* » et le nécessaire « *profit* » des « *Artizans* », il soutient que la réglementation royale doit déterminer le volume de production. Il s'agit d'étendre des pratiques de la cité médiévale à l'échelle de l'Etat moderne. Il n'y a pas de pensée du Marché, pas de considération sur le libre jeu de l'offre et de la demande. L'économie d'Ancien Régime, bien plus proche et plus connue de nous, se révèle, à l'examen, en dépit de certaines caractéristiques marchandes, très loin du modèle du Grand Marché, ce qui ne diminue en rien sa complexité. En se fondant sur des preuves de pratiques de marché, qui sont déjà bien plus pauvres que les preuves dont nous disposons pour l'économie d'Ancien Régime, peut-on vraiment caractériser les économies antiques comme étant des économies de marché?

Division du travail, marchés archaïques et marchés autorégulateurs

B. Menu fait une autre supposition : une société hiérarchisée, comme la société égyptienne, connaissant une division du travail, se caractériserait nécessairement par une place importante des échanges marchands. Néanmoins, nombre de données historiques, parfois les plus contemporaines, attestent qu'une division approfondie du travail n'implique pas nécessairement la présence d'une économie de marché, même si l'essor d'une économie de marché entraîne l'approfondissement de la division du travail. Il nous semble donc important de ne pas confondre cette dernière proposition, indubitablement vraie, avec la réciproque. C'est peut-être une telle confusion qui fait dire à l'auteur que des jeux sur le crédit sont la preuve de la présence d'une économie de marché (p. 96) ; la question du crédit, du règlement de la dette et de la monnaie est une chose, celle des échanges marchands, une autre. Faut-il rappeler qu'un appareil de prélèvement-redistribution peut très bien animer un jeu de la dette sans qu'existe un Grand Marché, voire même des marchés ? Par ailleurs, peut-on assimiler les échanges périphériques issus de

²⁰ C'est pourquoi D. Menjot (2004) estime que l'économie médiévale est une « *économie de marchés* » et non une « *économie de marché* ».

l'activité de redistribution aux échanges modernes qui ont quelque capacité à structurer l'économie ?

Il est symptomatique que les « *preuves* » relatives à l'économie de marché reposent sur le fait que des « *surplus* » distribués par l'administration royale soient l'objet d'échange (p. 96-97). Or, justement, ces pratiques sont typiques des économies archaïques et pas du tout des économies de marché. Dans de telles économies, *on produit pour l'échange et non pas après la satisfaction des besoins domestiques ou palatiaux*. Des marchés de « *surplus* », comme ceux qui émanent de l'appareil de redistribution, ne peuvent *logiquement* engendrer une valeur économique *autonome*²¹ structurant les échanges. Par ailleurs, la représentation figurant la célèbre scène de transactions reproduites par B. Menu (p. 91), dont nous avons autrefois proposé une interprétation (Maucourant, 1990, p. 75-77), ne permet pas de conclure à l'évidence du « *marché* ». Nous écrivions : « *rien ne permet d'affirmer que les commerçants égyptiens sont « libres »* » (p. 77)²². Ne serait-il pas utile de s'interroger en effet sur le fait que ces transactions s'inscrivent dans un « *commerce* » au sens de Polanyi, ce qui peut impliquer des relations d'Etat à Etat, des contrôles et des cadres institutionnels particuliers, car il n'y a pas de preuves que l'échange marchand soit ici déterminant²³ ? Ce sont donc les confusions récurrentes entre marchés archaïques et marchés autorégulateurs, entre marché et commerce qui sont à l'origine de l'impasse de B. Menu²⁴. L'utilisation du concept de « *marché* », non

²¹ M. Silver (1985) ne commet pas cette erreur. Il est donc obligé de faire cette hypothèse osée d'une production pour l'échange et du fonctionnement du mécanisme des « *coûts comparés* ». Toutefois, il s'est dès lors exposé à des réfutations efficaces (Renger, 1994).

²² Comme pour ce qui est de l'exemple précédent de la « *pièce de monnaie* », ce sont des échanges de vue avec J-C Goyon qui nous ont conduit à cette hypothèse.

²³ Ce qui n'exclut pas bien sûr l'existence de pratiques de marché.

²⁴ A la différence de B. Menu, D.A. Warburton (2003, p. 11) est bien conscient que le modèle de Polanyi est plus complexe que les caricatures « *anti-marchés* » qui en sont parfois proposées, même s'il opte finalement pour un néomodernisme de type keynésien. Conscient par ailleurs que la « *réalité des marchés est peut-être décevante* », l'auteur veut remettre la question dans une autre perspective, celle d'une économie « *internationale* » dépassant le cadre égyptien ; c'est ainsi que le rôle structurant des prix de marché serait le plus évident. On peut alors se demander si l'auteur ne veut pas ainsi sauver la fresque néomoderniste dont il vient de reconnaître la fragilité. De toute façon, nous n'en sommes qu'aux prolégomènes de recherches en de domaine qui viseraient à montrer le caractère structurant du marché par l'extérieur, dès lors que la capacité des marchés internes à l'économie étudiée s'avère problématique. Une reformulation de cette thèse par le même auteur (Warburton, 2005) indique que, outre le caractère supposé déterminant des échanges

internationaux, il faudrait cesser de « *discuter de l'idée du marché dans l'Antiquité* » (p. 648), comprendre enfin que le « *marché de l'Antiquité n'était pas efficace* », la recherche devant alors se concentrer sur les raisons de l'inefficacité du marché antique. Il nous semble, pourtant, que la discussion gagnerait en clarté si ce concept de « marché » était mieux défini, Warburton hésitant entre une approche restrictive du « marché » comme lieu (p. 631) et quelques considérations assez vagues (p. 632). Le « marché » apparaît ici, chose en réalité courante, comme un *signifiant vide* dont la mobilisation crée plus de difficultés qu'elle ne résout de problème. Dans la conclusion du livre collectif où figure la stimulante contribution de D. A. Warburton, A. Guéry (2005, p. 799) remarque : « *Ce Marché, comme grille de lecture des marchés, à toute époque et pour toute production rappelle, mutatis mutandis, l'utilisation du droit romain par les juristes d'Ancien Régime : ceux-ci interprétaient les nombreuses coutumes et leurs usages variés par leur entremise ; il en était la ratio scripta, la raison écrite. Mais le travail de l'historien est aussi de retrouver les marchés sans sa lecture par le Marché, comme l'historien juriste veut retrouver l'authenticité de la coutume sans sa lecture par le droit romain interposé* ». Ne faudrait-il donc pas faire quelque distinction entre les marchés de l'époque romaine et les lieux d'échange de l'époque pharaonique ? Ce mot de « marché » n'écrase-t-il pas un ensemble de singularités décisives pour l'analyse ? Enfin, il est assez curieux de lire que le marché « antique » n'aurait pas été efficace, impliquant clairement ainsi que le marché de nos jours le serait, alors que une bonne part de la théorie économique, et pas seulement celle qui a sérieusement illustré l'œuvre majeure de Keynes, ne cesse de travailler sur les imperfections du marché ou des marchés ... Une reformulation de cette thèse par le même auteur (Warburton, 2005) indique que, outre le caractère supposé déterminant des échanges internationaux, il faudrait cesser de « *discuter de l'idée du marché dans l'Antiquité* » (p. 648), comprendre enfin que le « *marché de l'Antiquité n'était pas efficace* », la recherche devant alors se concentrer sur les raisons de l'inefficacité du marché antique. Il nous semble, pourtant, que la discussion gagnerait en clarté si ce concept de « marché » était mieux défini, Warburton hésitant entre une approche restrictive du « marché » comme lieu (p. 631) et quelques considérations assez vagues (p. 632). Le « marché » apparaît ici, chose en réalité courante, comme un *signifiant vide* dont la mobilisation crée plus de difficultés qu'elle ne résout de problème. Dans la conclusion du livre collectif où figure la stimulante contribution de D. A. Warburton, A. Guéry (2005, p. 799) remarque : « *Ce Marché, comme grille de lecture des marchés, à toute époque et pour toute production rappelle, mutatis mutandis, l'utilisation du droit romain par les juristes d'Ancien Régime : ceux-ci interprétaient les nombreuses coutumes et leurs usages variés par leur entremise ; il en était la ratio scripta, la raison écrite. Mais le travail de l'historien est aussi de retrouver les marchés sans sa lecture par le Marché, comme l'historien juriste veut retrouver l'authenticité de la coutume sans sa lecture par le droit romain interposé* ». Ne faudrait-il donc pas faire quelque distinction entre les marchés de l'époque romaine et les lieux d'échange de l'époque pharaonique ? Ce mot de « marché » n'écrase-t-il pas un ensemble de singularités décisives pour l'analyse ? Enfin, il est assez curieux de lire que le marché « antique » n'aurait pas été efficace, impliquant clairement ainsi que le marché de nos jours le serait, alors que une bonne part de la théorie économique, et pas seulement celle qui a sérieusement illustré l'œuvre majeure de Keynes, ne cesse de travailler sur les imperfections du marché ou des marchés ...

remise dans un contexte historique précis, engendre des ambiguïtés préjudiciables à l'enquête historique qui, loin d'être la science du singulier qu'elle doit être, devient un exercice illustrant des principes posés *a priori* comme universels²⁵.

Le cas de l'Égypte romaine – Rationalité des Anciens et rationalité des Modernes -

Le néomodernisme entre « vieux modernisme » et école des « coûts de transaction »

La place des marchés dans l'économie et l'existence possible du Marché sont au cœur de ce débat qui oppose les partisans d'une forme de retour à l'analyse moderniste, d'une part, et d'autre part, les tenants de l'approche primitiviste ou tous ceux qui essaient de s'échapper de cette classique dichotomie entre modernisme et primitivisme. Une partie de l'argumentation néomoderniste, dont l'article de B. Menu est un exemple, se moule dans ces arguments anciens en estimant que les progrès de l'historiographie ont finalement donné raison aux modernistes d'autrefois

M-G. Masetti-Rouault (2004) tient que les progrès de l'archéologie sont des moyens de dépasser les difficultés que connaîtrait l'histoire parce que l'archéologie n'aurait pas été « contaminée » par les *a priori* polanyiens. Il est frappant de constater que tous ces arguments reposent sur un postulat étonnant : la seule façon de contribuer à une sorte de science « pure » serait *de facto* d'adopter la discutabile anthropologie utilitariste. Or, celle-ci n'est plus l'horizon indépassable de notre temps, l'anthropologie économique l'ayant discutée à l'envi. Ne peut-on pas dire plutôt que cette l'anthropologie utilitariste, souvent spontanée, n'est pas un biais plus terrible que tout autre? La réalité étant toujours construite, il vaut mieux être conscient que l'on appréhende les faits à travers une grille explicite qui n'est jamais que provisoire.

²⁵ L. Graslin (2003, p. 132) nous informe d'une hypothèse sur le « keynésianisme pharaonique » impliquant des déficits qui auraient été « *anti-inflationnistes* ». Ceci serait la conséquence de ce que « *les sommes investies n'étaient pas réinjectées dans l'économie* » du fait du rôle non-économique des pyramides. Pourtant, *a priori*, un tel dispositif de dépenses somptuaires est plutôt inflationniste à cause des dépenses salariales. Il nous semble évident, en effet, qu'une interprétation à la Warburton implique une « *économie monétaire de production* ». D'ailleurs, si les sommes étaient investies productivement, ce qui eût été fort rationnel d'un point de vue keynésien, l'offre aurait pu croître à terme permettant ainsi un ajustement non-inflationniste de l'offre et de la demande.

L'argumentation précédente ne représente pas la totalité du paradigme que nous nous proposons d'appeler « néomoderniste ». Comme les anciens modernistes, les néomodernistes font appel à l'hypothèse du Grand Marché et, dans les cas où les faits se dérober à cette hypothèse, ils mobilisent les ressources les plus contemporaines relatives à la « rationalité » des comportements. Les « coûts de transaction » ou diverses « contraintes institutionnelles » sont parfois évoqués pour montrer que les mécanismes de marché ne sont pas nécessairement la règle²⁶. Néanmoins, ces argumentations posent une difficulté du point de vue méthodologique car elles n'exposent pas, en général, les conditions de leurs réfutations, alors même que l'ambition méthodologique de l'approche en termes de coûts transactionnels, selon les dires mêmes de D. North (1977, p. 64), est de produire des énoncés réfutables. Il est, en effet, toujours possible d'invoquer une contrainte spécifique donnant quelque substance à cette pure forme sans contenu qu'est la « rationalité économique » ! Pire, tout se passe alors comme si la rationalisation des comportements selon une norme monétaro-marchande n'était pas elle-même une longue construction sociale. Tout comme le premier modernisme, le néomodernisme en vient ainsi à nier cette dimension si peu spontanée de la vie sociale qu'est l'émergence d'une « mentalité de marché ». Ceux des économistes, qui sont peu soucieux du bien fondé des différences disciplinaires, ne peuvent que se réjouir de la mobilisation à outrance de l'hypothèse de « rationalité des comportements »²⁷ ou de l'affirmation de l'éternité du Grand Marché, qui favorisent « l'impérialisme de l'économie » en histoire alors que, paradoxalement, les sociologues, quant à eux, l'ont contrecarré depuis une vingtaine d'années dans des travaux remarquables²⁸.

La gestion du domaine d'Appianus

²⁶ C'est ainsi que le travail de D. North, théoricien des « coûts de transaction », est mis en avant comme voie d'avenir par A. Bresson (2002). Toutefois, dans le champ même de l'économie, il existe des réfutations d'ordre empirique, théorique et méthodologique qui ont été produites à l'encontre de D. North (1977). En langue française, voir Rollinat (1994, 1997) et Maucourant (2003).

²⁷ Nous n'abordons pas ici l'introduction possible du concept de « rationalité limitée » dans le champ des études historiques. Cette version de l'hypothèse de rationalité, très éloignée de la conception des économistes « classiques » ou « néoclassiques », est sans doute prometteuse. Toutefois, une théorie de l'institutionnalisation des comportements *socioéconomiques*, issue des travaux des économistes institutionnalistes que sont Veblen ou Commons, est aussi prometteuse (Maucourant, 2004).

²⁸ Voir à cet égard l'article fondateur de Granovetter (1985).

Notre propos n'est pas de discuter le beau livre de D. Rathbone (1991) relatif au « domaine d'Appianus » (3^{ème} siècle de notre ère en Egypte) car, avec J. Andreau, nous lui avons déjà consacré un article (J. Andreau, J. Maucourant, 1999). Comme J-M Carrié (2005) estime nécessaire, de façon parfois virulente, de procéder à une véritable défense et illustration des thèses de D. Rathbone, il nous a semblé important de prolonger le débat.

Selon J-M Carrié, le débat devrait être philologique avant d'être théorique. Cependant, le travail interdisciplinaire a une légitimité : si un philologue en vient à des conclusions économiques, elles doivent être discutées d'un point de vue qui implique ce que la science nous apprend de l'économie et de société. L'argument d'autorité de J-M Carrié est d'autant plus hors de propos que, comme nous l'avons rappelé précédemment, la grille de lecture des faits est une construction qui n'a rien de naturel. Cela vaut pour le philologue, l'économiste et le physicien. C'est d'ailleurs pourquoi il peut exister, dans toute science, de véritables révolutions paradigmatiques. Pensons à un philologue devenu célèbre en dehors de son champ de formation intellectuelle, Nietzsche, qui voulut saisir les conditions de possibilité de catégories qui nous paraissent trop souvent des évidences. Pour conclure trop rapidement sur ce point de méthode, faut-il rappeler que l'histoire des sciences abonde de théories *inexactes*, bien qu'ayant des fondations *logiques assez solides* et capables de *prédictions étonnamment précises* ? Le débat, même à ce niveau, ne peut donc être clos ... Nous sommes en droit, à partir de questionnements tenant à la structure logique des énoncés et grâce à la mise en confrontation avec d'autres sources empiriques, de se demander s'il ne serait pas possible de proposer une autre reconstruction de l'édifice mis au point par D. Rathbone. Cela n'affecte en rien l'originalité de sa contribution et l'inscrit simplement dans le registre de la confrontation scientifique.

J-M Carrié s'inquiète de possibles références à l'« idéologie » dans un débat qui devrait être neutre. Personne ne pouvant s'excepter de « *l'opium des autres* », il n'est pas possible, soutient encore fort justement J-M Carrié, de mettre en accusation d'hérésie « *idéologique* » un historien ; laisser entendre que D. Rathbone serait influencé à son insu par des thèses néolibérales ne serait pas, en effet, très sérieux. *Pourtant, l'auteur ne cite pas de passage de ce texte où le « libéralisme »²⁹ ou « néolibéralisme » de D. Rathbone serait dénoncé.* Il est vrai que nous nous sommes servis de la contribution de

²⁹ Au sens français du terme.

N. S. Cheung, dont avons rappelé les convictions néolibérales (Andreau, Maucourant, 1999, p. 83). Faut-il en déduire que D. Rathbone soutient *sans le savoir* les thèses de N. S. Cheung ? Ce n'est pas notre affaire. En discutant l'apport scientifique de N. S. Cheung, nous ne faisons que tenir compte de la signification et des implications contenues dans certaines conceptions de la rationalité.

En fait, D. Rathbone s'inscrit, selon nous, dans une conception plutôt « néoclassique », mais pas toujours, de l'économie, ce qui n'a d'ailleurs rien à voir avec un parti pris libéral en économie. L'économie néoclassique justifie plus la planification socialiste que l'économie libérale. Ce point a été popularisé par J. Schumpeter (1947). D'ailleurs, ceux des socialistes qui s'opposaient à la planification centralisée durent se démarquer de l'approche néoclassique telle qu'elle s'épanouit dans les années 1930. Ce fut le cas de Polanyi (Maucourant, 1993). Il n'est pas inintéressant de noter que celui-ci s'est largement inspiré de fondateurs de la première école autrichienne³⁰ (Menger et Wieser³¹) pour sa démonstration de la supériorité d'un socialisme décentralisé. Jamais nous n'avons donc soutenu le moins du monde cette thèse curieuse et simplificatrice que nous prête J-M Carrié. Le malentendu est total.

Parfois, certains chercheurs, effectivement fascinés par la « mondialisation » du monde, mettent en avant la dimension économique de l'homme que le mouvement de l'histoire, destructeur de prétendues pesanteurs sociales ou étatiques, aurait libérée. C'est cette histoire téléologique qui fait qu'on redécouvre la fiction de l'*homo œconomicus*. C'est le cas de M. Silver qui se fonde sur des postulats utilitaristes fort discutables et très discutés. Mais, ceci n'est pas ce qu'il y a de plus intéressant dans la floraison néomoderniste. Ce ne serait pas prendre au sérieux tous les savants qui ont voulu, de cette façon, s'émanciper de l'orthodoxie primitiviste des années 1970.

C'est justement en prenant le plus possible au sérieux la théorisation proposée par D. Rathbone que nous avons voulu utiliser des grilles de lecture, qui ne sont pas les nôtres habituellement, c'est-à-dire celles proposées par la première école des « droits de propriété » et l'école des « coûts de transaction », pour apprécier l'heuristique de l'hypothèse de rationalité, combinée avec la construction de D. Rathbone. Or, *il nous a été possible de démontrer*

³⁰ La seconde école autrichienne, animée par Mises puis Hayek, fonde en revanche une bonne part du corpus théorique du néolibéralisme.

³¹ Voir, pour Wieser, la communication de C. Vivel (2005) qui démontre à quel point cet économiste est loin de fonder tout son propos théorique sur les sciences de la société à partir d'une sorte d'« économie pure ».

que certaines conclusions de l'auteur ne semblent pas pouvoir être déduites de l'hypothèse de rationalité. J. Andreau (2005) va même maintenant jusqu'à abandonner ce type de *système* explicatif en terme de rationalité, tant les confusions entourant ce concept peuvent être multiples et parce que toute bizarrerie peut être trop facilement décrétée « rationnelle » de points de vue qu'on redéfinit en permanence³². Ainsi, J-M Carrié ne souligne pas la particularité de notre contribution qui discute certains détails de la machinerie de la rationalité³³. Comme la discussion sur la « rationalité » ne parvient pas à des résultats clairs, faut-il suivre J-M Carrié qui veut être « rathbonien que D. Rathbone », c'est-à-dire être franchement néomoderniste ?

Après avoir estimé que l'interprétation de D. Rathbone permettait *seule* de donner la cohérence aux documents analysés, J-M Carrié concède qu'il y a peut-être une faille dans l'argumentation de D. Rathbone : celui-ci aurait minoré l'ampleur de certaines régulations par « le » marché. C'est ici que J-M Carrié est pris au piège de *l'ambivalence du marché* que nous avons évoquée plus haut : s'agit-il du principe des marchés autorégulateurs, que des institutions établissent en mécanismes marchands, ou s'agit-il du principe de l'échange marchand, inscrit dans des cadres institutionnels n'autorisant pas des tels mécanismes, comme en témoigne la problématique (non exclusive) de la « place de marché » ? Contre ce que veut faire accroire la problématique de J-M Carrié, l'esprit de gain n'est pas nécessairement absent dans la « place de marché » au sens de Polanyi ; il n'est même pas absent du cas plus général de l'échange marchand typique des économies archaïques. Le vrai problème est le suivant : si l'âpreté au gain est un fait courant, *le capitalisme n'a-t-il besoin de fondements légaux* comme le soulignait Commons (1934), pour que les marchés puissent fonctionner ? Or, précisément, ne faut-il pas admettre que ces fondements, qui ne sont pas des données évidentes propres à toute société, procèdent en réalité d'une construction historique, dont Weber (1923, pp. 372-374) par exemple montre la complexité et la singularité ?

On peut comprendre la problématique de l'école de Polanyi comme une investigation anthropologique et historique de l'hypothèse wébérienne selon laquelle l'appât du gain n'est pas le capitalisme, tout comme l'économie monétaire n'implique pas une société de marché.

³² J. Andreau et J. Maucourant (1999, p 86-88).

³³ Ce qui peut être vérifié dans l'article de J. Andreau et J. Maucourant (1999, p 80-84).

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les doutes que nous avons émis sur le fonctionnement d'un marché « intégré » des biens, au sens où nous l'entendons maintenant, quand bien même existeraient des arbitrages et des spéculations sur des marchés spécifiques, se renforcent dès lors que nous examinons le système de l'emploi domanial dont la structuration en un « marché du travail » est nullement prouvée (Andreau, Maucourant, 1999, p. 76). C'est donc bien la figure de marchés fragmentés, n'établissant pas entre eux des connexions intégratives, qui s'impose, et non pas l'évidence d'un marché intégré réglant l'économie.

Toutefois, J-M Carrié va plus loin que mentionner l'existence de spéculateurs (ou d'arbitragistes ?) qui attesteraient de l'existence d'une économie de marché. Se pourrait-il que nous ayons eu une vision *uniforme* des gestions domaniales³⁴? Avons-nous laissé entendre que la rationalité économique orientée vers la valorisation de la production marchande, quand elle existe, procède nécessairement d'une évolution unilinéaire? Aurions-nous été dans l'incapacité de comprendre la diffusion inégale de la rationalité dans l'exploitation des domaines, de saisir l'existence – et d'admettre aussi la disparition – de « modèles innovant ». Nous ne le pensons pas et estimons *que cette vision d'un monde antique complexe est sans doute ce qu'il a de plus fructueux dans le néomodernisme de J-M Carrié et celui de D. Rathbone*. Notre article de 1999 n'est pas un livre où une théorie plus générale aurait été développée et nous pouvons fort bien admettre une hétérogénéité des comportements. Mais, ce qui nous intéresse aussi, c'est la question du devenir : pourquoi donc, si le « laissez-faire » est la règle, ces modèles « innovants », s'ils le sont vraiment (ce qui n'est qu'une hypothèse intéressante), ne se sont pas imposés, car la concurrence aurait dû garantir la survie des plus aptes et la généralisation des règles qui ont permis à ces plus aptes de survivre ? Sauf à penser, comme Mises qui se voulait lecteur averti de Rostovtseff, que le « déclin économique » du Bas-Empire serait le fruit de ses tendances « dirigistes » qui aurait empêché les bienfaits résultant du mécanisme de la concurrence . Nous ne pensons pas que J-M Carrié fasse sienne cette trop vieille thèse³⁵.

D. Rathbone (1991) a abordé directement cette question de l'évolution de la gestion du domaine, en supposant que le domaine pouvait être en avance du point de vue de la rationalisation. Ainsi,

³⁴ Contre D. Rathbone (1991, p. 403).

³⁵ Qui a tout de même le mérite de vouloir expliquer le « blocage » de certains mécanismes de développement

l'efficacité d'un tel domaine aurait pu être entravée à cause de la dépréciation monétaire, qui aurait sapé les bases d'un calcul rationnel (p. 410-402). Si ce fut vraiment le cas, on doit alors s'interdire toute forme de parallèle trop rapide avec les économies modernes dont les poussées hyperinflationnistes ne mettent nullement en cause leur caractère monétaro-marchand, comme en témoigne la dollarisation de certaines économies du dit « Tiers-Monde », voire le processus de destruction et renaissance de la monnaie nationale en Allemagne dans les années 1920. Il se peut même que l'argument proposé ici par D. Rathbone renforce notre propre conviction quant à la production historique de cette « rationalité économique », c'est-à-dire qu'il faille saisir celle-ci dans un complexe évolutif, mouvant et réversible et la nécessité de trouver le *modus operandi* de cette catégorie de l'action économique. Mitchell (1944), élève de Veblen et fondateur de l'encore important *National Bureau of Economic Research*, avait d'ailleurs esquissé une interprétation de l'histoire économique et des figures changeantes de la rationalité économique, en se fondant sur une analyse historique de la monnaie comme « *concept social* ». Si cette hypothèse peut être améliorée, elle a l'avantage de supposer que la rationalité ne tombe pas du ciel. Si, comme D. Rathbone (1991, p. 403), on veut faire l'hypothèse intéressante selon laquelle la « *rationalité économique* » est un « *phénomène discontinu* », il convient de s'interroger sur les raisons de cette discontinuité.

Nous concluons sur ce point, pour l'heure, que, s'il y a eu un effet de réversibilité dans l'évolution économique, c'est que la rationalité monétaro-marchande n'était pas si développée (cela ne veut pas dire qu'elle n'existait pas !) pour être si fragile, pour céder si vite devant le brouillage du calcul économique qu'implique, il est vrai, toute dépréciation monétaire. En un mot, si D. Rathbone a raison, cela veut dire que l'économie monétaire qu'il étudie n'était pas si « rationnelle » du point de vue d'une économie de marché. Elle n'était pas peut-être aussi tournée vers l'échange que J-M Carrié le suppose³⁶, car c'est précisément la production systématique pour l'échange qui tend à modeler durablement des conduites rationnelles et il n'y a pas lieu de penser que celles-ci disparaîtraient à cause des distorsions des prix relatifs causées par la dévalorisation du numéraire. Des comportements rationnels, tournés vers l'échange et structurés par lui, auraient entraîné une réallocation de la structure de production

³⁶ J-M Carrié auteur fait là une hypothèse que n'ose pas émettre D. Rathbone lui-même. Celui-ci ne serait pas, à ce moment (1991), aussi « rathbonien » qu'il faudrait l'être selon J-M Carrié.

sur le long terme et non un déclin général, surtout pas le déclin des domaines dont la gestion était déjà la plus « efficace ».

Pourquoi ne pas relire Weber, Polanyi et Finley pour nous prémunir de certaines erreurs ?

Comparer l'économie antique et l'économie moderne ? ou identifier l'une et l'autre ?

Et si D. Rathbone était devenu plus « rathbonien » que J-M Carrié le suppose ? D. Rathbone, en 2004, fait un parallèle avec le monde moderne. Selon lui, l'écart qui sépare les économies antiques des économies modernes est d'ordre *quantitatif* et non *qualitatif*. D. Rathbone se révèle plus un néomoderniste, soutenant la thèse de la précocité des marchés régulateurs, qu'un historien soucieux de la présence éventuelle de « coûts de transaction » ou de « droits de propriété » particuliers qui serait le propre de son champ d'étude. Somme toute, la démarche des économistes orthodoxes³⁷ semble lui convenir parce qu'elle repose sur des hypothèses qu'on pourrait appliquer aux structures fondamentales de l'économie romaine : le monde romain aurait été, suggère-t-il « *semblable d'une façon insolite, en termes qualitatifs* » au monde moderne parce qu'auraient existé « *des droits puissants quant à la propriété privée, un système juridique effectif et flexible [...] un système politique et social, stable et ouvert, et peu d'intervention directe du gouvernement* » [Rathbone, 2005, p. 268]. Loin de nous l'idée que l'exercice de la comparaison ne puisse éclairer la réalité. Mais, D. Rathbone nous semble plus indiquer une conclusion qu'effectuer un réel raisonnement comparatiste. Ce faisant, c'est le vieux schéma moderniste qu'on réactive sans le dire. Comme l'explique si clairement J. Andreau (2005) : « *Rathbone compare les propriétaires antiques à Carnegie [...] pourtant, ces comparaisons me laissent insatisfaits non seulement parce que Carnegie n'était pas un propriétaire foncier [...] mais [aussi] parce que le second terme de la comparaison, le terme moderne, qui est censé donner son sens au phénomène antique, n'est jamais, ou presque jamais vraiment étudié* ».

³⁷ Notre propos n'est pas ici d'expliquer pourquoi une histoire économique néoclassique peut déboucher sur des apories. Rappelons simplement le fait que ces théoriciens n'ont pas vraiment une théorie du *processus de marché*, la théorie classique la plus aboutie – la théorie de l'équilibre général selon Arrow-Debreu – n'étant pas très bavarde (c'est le moins qu'on puisse dire !) ni sur ce point ni sur la « monnaie » au sens où on l'entend communément. Voir, à cet égard, un article à visée pluridisciplinaire démystifiant utilement certains « acquis » de la science économique, B. Guerrien (1990).

Et si le néomodernisme n'était pas si neuf qu'il prétend ?

Conclusion Plaidoyer pour une division du travail

Ne serait-il pas possible que les économistes, les historiens et les archéologues œuvrent, de façon croissante, en commun, pour qu'une série d'objets historiques soient mis à l'épreuve de leurs outils d'investigation respectifs, afin de comprendre la place que les marchés, voire certains mécanismes de marché, occupent dans les économies précapitalistes ? Ne pourrait-on esquisser une théorie des processus de création et de circulation des richesses, que ces processus comportent ou non des dimensions marchandes ? Nos interrogations s'inscrivent dans une tentative d'éviter les « *boucles herméneutiques* » dans lesquelles les économistes se perdent parfois, parce qu'ils estiment avoir validé leurs thèses en invoquant l'autorité de résultats produits par des historiens imprégnés par un même paradigme : la réciproque étant vraie Souhaitons donc l'émergence d'un certain « *éclectisme méthodologique* » qui fasse la part, au sein de groupes de travail pluridisciplinaires, de chercheurs aux convictions *a priori* variées en terme paradigmatique. Une véritable « *division scientifique du travail* », fondée sur un refus de tout dogmatisme, serait à même de dépasser de vieilles oppositions qui ne font pas toujours avancer la réflexion. La promotion de cette intelligence collective n'a pas d'obstacle méthodologique sérieux. Ce ne sont d'ailleurs pas les querelles de méthodes qui font progresser le savoir en général, comme l'écrivit Weber.

L'obstacle provient, en partie, à des mécanismes que peut détricoter une sociologie de la connaissance : les découpages disciplinaires, *qui ont leur raison d'être car toute science tient à une délimitation de son objet*, sont investis par des forces visant à la production et la reproduction de logiques qui n'ont pas toujours leur raison d'être. C'est pourquoi, il est peut-être temps, de prolonger les outils éprouvés de la reconnaissance de la recherche intradisciplinaire, par l'invention d'autres outils qui reconnaissent le travail pluridisciplinaire. Ce n'est pas d'un progrès propre à l'histoire et à l'économie qu'il faut attendre de vrais progrès en histoire économique ; c'est une modification institutionnelle qui permettra de libérer les forces de la production scientifique pour dépasser l'état du savoir actuel et les vieilles problématiques. Notre souhait peut paraître iconoclaste. Mais, n'est-il pas possible, à côté des bijoux de la production du seul artisan, qui seront toujours les moteurs de la

production, de mettre en œuvre des méthodes *directement* coopératives ?

C'est ainsi que nous saurons, dans quelques décennies, si nous pouvons répondre à la question inaugurale que cet article se proposait de traiter.

Références³⁸

- Aglietta M. Orléan A. 1998, *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- Andreau J., 1985., « L'Etat romain face au monde de la banque et du crédit (fin de la République et Haut Empire), p. 4-9, *Etats, Fiscalité, Economies*, Publications de la Sorbonne.
- Andreau J., 2005 « La modernité du domaine d'Appianus », *Topoi*, 12-13, 2005, p. 305-309.
- Andreau J., Maucourant J. 1999, "A propos de la "rationalité économique" dans l'Antiquité gréco-romaine - une interprétation des thèses de D. Rathbone", *Topoi* (9), 1, p. 47-102.
- Bresson A. 2000, *La Cité Marchande*, Université de Bordeaux III, Ausonius.
- Bresson A. 2002, « Polanyi, le marché et les économies d'avant le capitalisme », *Rencontres*, consulté en mars 2005, <http://web.mae.u-paris10.fr/tx/detail.php?ID=29&query=>,
- Caillé A. 1987, « Monnaie des sauvages et monnaie des Modernes », *Bulletin du MAUSS*, mars, p. 46-51.
- Carrié J-M. 2005, « Une rationalité quand même ? », *Topoi*, p. 292-303.
- Commons J. R. 1934, *Institutional economics - Its place in political economy*, New-York, Mac Millan, Transaction Publishers, 1992.
- Dockès P. Rosier B. 1988, *L'Histoire ambiguë - croissance et développement en question*, Paris, PUF.
- Gentet D. 1990, « Pratiques monétaires et redistribution en Egypte pharaonique », *Cahiers Monnaie et Financement* (19), p. 8-40.
- Gentet D., Maucourant J. 1989, *Les pratiques monétaires en Egypte ancienne*, Mémoire de DEA dirigé par J-C Goyon et J-M Servet, Juillet, Lyon 2.
- Gentet D., Maucourant J. 1991, « La question de la monnaie en Egypte ancienne », 13, *la Revue du M.A.U.S.S.*, p. 155-164.

³⁸ *Les Cahiers Monnaie et Financement*, comme les communications citées ici, sont disponibles à la *Bibliothèque Auguste et Léon Walras* du Laboratoire Triangle, UMR CNRS, ISH, 14 Av. Berthelot, 69007 Lyon. Les textes de Polanyi qui sont cités ici seront tous traduits dans M. Cangiani, J. Maucourant eds, *Essais de Karl Polanyi*, Le Seuil, 2006.

- Glassner J-J 2001 « Peut-on parler de monnaie en Mésopotamie au 3^{ième} millénaire avant notre ère », pp. 61-71, dans A. Testart *ed*, *Aux origines de la monnaie*, Errance, Paris.
- Glassner J-J. 2002, « La politique dans l'Orient ancien ou la Ve république avant De Gaulle », *Genèses* (46), mars, pp. 6-25
- Granovetter M. 1985, « Action économique et structure sociale : le problème de l'encastrement », dans *Le Marché autrement – Essais de Marc Granovetter*, traduit par Isabelle This, préface par J-L Laville, B. Lévy et Isabelle This, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.
- Graslin L. 2003, *Les échanges à longue distance en Syrie-Mésopotamie à l'âge du fer : une approche économique*, Thèse nouveau régime dirigée par M. Sartre.
- Maucourant J., Graslin L. 2005, « Le port de commerce : un concept en débat », *Topoi*, 12-13, , pp. 215-257.
- Guerrien B. 1990, « Mythes et réalités de la théorie économique », *La revue du Mauss*, 9, p. 125-147.
- Guéry A. 2003, « Nourrir le peuple - échanges et marchés d'Ancien Régime », *Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique – Histoire des représentations du marché*, Grenoble.
- Guéry A. 2005, « Les historiens, les marchés et le marché », p. 786-802, dans G. Bensimon *ed.*, *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard éditeur.
- Lafont B. 2002, « L'œuvre de Karl Polanyi en assyriologie », *Rencontres*, consulté en mars 2005, <http://www.mae.u-paris10.fr/fx/detail.php?ID=26&query=>
- Masetti-Rouault M-G. 2004, « Economie de redistribution et économie de marché au Proche-Orient Ancien », *Seconde table ronde du colloque du Centre Jacob Spon « L'économie antique, une économie de marché ? »*, Université Lumière Lyon 2, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, le 30 novembre.
- Maucourant J. 1990, « Pratiques monétaires et individu en Egypte ancienne », *Cahiers Monnaie et Financement* (19), p. 41-79.
- Maucourant J. 1993, « Monnaie et calcul économique selon Karl Polanyi - le projet d'une économie socialiste fédérale », *Revue Européenne de Sciences Sociales* (31), 96, p. 29-46.
- Maucourant J. 2003, « Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques », *Economie Appliquée* (56), 3, septembre, pp. 111-131.
- Maucourant J. 2004, « Rationalité économique ou comportements socioéconomiques » ? dans *Mentalités et choix économiques des*

- Romains, p. 227-240 in J. Andreau, J. France et S. Pittia eds, Bordeaux, Ausonius.
- Maucourant J. 2005, *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, La Dispute.
- Menu B. 1982, *Essais sur l'histoire économique, sociale et juridique de l'Égypte ancienne*, Versailles.
- Menu B. 2001, "La monnaie des Égyptiens de l'époque pharaonique", p. 73-108 in Testart A. ed. 2001, *Aux origines de la monnaie*, Paris, Errance.
- Menjot D. 2004, « Economie de marchés au Moyen Age », *Seconde table ronde du colloque du Centre Jacob Spon « L'économie antique, une économie de marché ? »*, Université Lumière Lyon 2, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, le 30 novembre.
- Mitchell W. C. 1944, « The role of money in economic history », *Journal of Economic History* sup. IV, Déc., p. 61-67.
- Montchrestien A. 1615, *Traicté de l'économie politique*, éd. et préface par F. Billacois, Genève, Droz, , 1999.
- North D. 1977, "Le marché et les autres systèmes d'allocation dans l'histoire : le défi de Karl Polanyi", *La Revue du Mauss*, 2, 1997, p. 51-64.
- Polanyi K. 1968, *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton ed., Boston, Beacon Press.
- Polanyi K. 1977, *The livelihood of man*, H. Pearson ed., New-York-San Francisco-London, Academic Press.
- Polanyi K. 2006, *Essais de Karl Polanyi*, M. Cangiani et. J. Maucourant eds., introduction par M. Cangiani et. J. Maucourant, postface par A. Caillé et J-L Laville, Seuil, à paraître.
- Rathbone D. 1991 *Economic rationalism and rural society in third-century A. D. Egypt - The Heronimos archive and the Appianus estate*, Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- Rathbone D. 2005, « Economic rationalism and the Heroninos archive », 12-13, *Topoi*, p. 261-269.
- Renger J. 1984, « Patterns of non-institutional trade and non-commercial exchange in Ancient Mesopotamia at the beginning of the second millenium BC. », pp. 31-124, dans A. Archi ed., *Circulations of goods in non palatial context in the ancient near east*, Rome, Edizioni della Ateneo.
- Renger J. 1994, "On economic structures in ancient Mesopotamia ", *Orientalia* (63), 3, p.158-208.

Rollinat R. 1994, « De l'économie à l'histoire : la *new economic history*, analyses, controverses et bilan critique », *Economie et société*, série « Histoire quantitative de l'économie française », n°18, 3, pp. 5-40.

Rollinat R. 1997, *La nouvelle histoire économique*, Paris, Liris.

Schiavone A. 1996, *L'histoire brisée – La Rome antique et l'Occident moderne*, Paris, Belin 2003 pour la traduction française.

Schumpeter J. A. 1947, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Paris, Payot, 1951.

Silver M. 1985, *Economic structures of the ancient near east*, Sydney.

Vivel C., 2005 « Le rôle du pouvoir chez deux économistes de langue allemande : Wieser et Sombart », séminaire commun CIERA-HPE-Triangle animé par G. Campagnolo et L. Frobert, 17 mars, ENS-L, Lyon.

Warburton D. 2003, « Les marchés en Egypte ancienne - Age du Bronze, 2500-1200 AJC », Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique –, Grenoble.

Warburton D., 2005, « « Le marché en Egypte ancienne (A l'âge du Bronze, 2500-1200 av. J.-C. »), pp. 632-651, dans G. Bensimon *ed.*, *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard éditeur.

Weber M. 1923, *Histoire Economique*, Paris, Gallimard, 1991.